



MAIRIE DE DRAP
Tél. 04-97-00-06-30
Fax. 04-93-54-25-30

DRAP, le 4 février 2010

Marc MORINI
Maire de DRAP

- Aux résidents du quartier
- Aux parents d'élèves et aux enseignants de l'école maternelle du village

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'écoulement des eaux pluviales dans le Vallon des Arnulf a posé plusieurs fois d'importants problèmes, lors de certains épisodes de fortes intempéries ces dernières années.

C'est pourquoi la Municipalité, en concertation avec les habitants, a décidé d'entreprendre des travaux de doublement du collecteur d'Eaux Pluviales. Ces travaux vont commencer à partir du 8 février 2010 et dureront environ deux mois.

Bien entendu, ce chantier aura des conséquences sur la circulation dans le secteur, conséquences que nous nous efforcerons de réduire. Vous trouverez les éléments précis dans l'encadré ci-dessous tels qu'ils ont été exposés à la réunion publique qui s'est déroulée à l'école maternelle le 2 février 2010. Nous vous tiendrons bien entendu, informés des évolutions en la matière.

Certain que vous comprendrez l'importance de ces travaux et ces inévitables inconvénients,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Marc MORINI
Maire de DRAP

CIRCULATION DURANT LES TRAVAUX (Plan au verso)

La portion du Vallon des Arnulf entre la RD2204 et l'école maternelle sera fermée à la circulation.

Un accès piéton sera sécurisé dans l'emprise des travaux.

L'accès au Vallon et à l'école maternelle pourra se faire à partir du Boulevard Henri Barbusse via le Chemin des Gras (où le stationnement sera interdit), qui sera en cette occasion en sens unique descendant. Un panneautage provisoire sera installé.

Le contournement s'effectuera à partir du parking municipal existant par le Chemin du Grec pour redescendre devant les résidences du Chêne Vert et déboucher sur la RD 2204.

Le Chemin du Grec à partir du croisement vers les résidences du Chêne Vert sera en sens unique montant ; un panneautage provisoire sera installé.

Nous vous rappelons aussi qu'un chemin piétons existe, partant de devant la Mairie et débouchant à l'école maternelle des Gras.

